



C P M E PARIS ILE DE FRANCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Groupe indépendant d'audit et de conseil

105, av. Raymond Poincaré - CS 81691 - 75116 Paris Cedex 16
Tél. +33 1 45 00 76 00 - Fax. +33 1 45 00 40 10
T.V.A. FR 45 347 496 788

Membre de UHY International, réseau de
cabinets indépendants d'audit et de conseil 

www.gva.fr - info@gva.fr

GVA AUDIT SAS - Société par actions simplifiée de Commissariat aux
Comptes inscrite à la Compagnie de Paris au capital de 50 000 €. Siret 347 496 788 00022 - NAF 6920 Z



Membre Indépendant
du Groupement Différence

Certifié ISO 9001
Version 2015

C P M E PARIS ILE DE FRANCE

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

**19 rue de l'Amiral d'Estaing
75 116 PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux adhérents de la CPME PARIS ILE DE FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la CPME PARIS ILE DE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

Covid 19

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne :

Contributions des avantages en nature

La note de l'annexe des comptes annuels, dans les règles et méthodes comptables, relative aux Contributions Volontaires en Nature précise l'évaluation faite par l'entité sur son périmètre régional. L'évaluation de ces contributions n'étant pas exhaustive, nos travaux n'ont pu porter que sur les données qui ont été recensées et transmises en vue de porter cette information dans l'annexe des comptes annuels

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président sur proposition du Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La date du présent rapport est celle de la fin des travaux de contrôle que nous avons mis en œuvre.

Paris, le 25 Mai 2022

Le Commissaire aux Comptes

GVA AUDIT


Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Au 31/12/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	53 061	35 407	17 654	4 900
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	300 000		300 000	300 000
Constructions	1 263 769	305 523	958 246	978 631
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	120 576	107 498	13 078	22 667
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	50		50	50
Prêts	67 315	19 000	48 315	68 426
Autres immobilisations financières				2 930
TOTAL I	1 804 771	467 428	1 337 342	1 377 604
Comptes de liaison	II			
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	21 299		21 299	21 233
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	409 374		409 374	336 794
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 457 685		1 457 685	1 405 924
Charges constatées d'avance	21 523		21 523	20 322
TOTAL III	1 909 880		1 909 880	1 784 273
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Écarts de conversion actif	VI			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 714 651	467 428	3 247 223	3 161 878


Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2021	31/12/2020
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 120 474	1 120 474
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 539 353	1 137 870
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	142 730	401 483
Situation nette	2 802 556	2 659 826
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	2 802 556	2 659 826
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques	22 000	84 000
Provisions pour charges	5 121	13 938
TOTAL IV	27 121	97 938
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	277 317	303 559
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	93 729	89 808
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		10 746
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	46 500	
TOTAL V	417 546	404 113
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 247 223	3 161 878


Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation		
Cotisations	667 841	578 345
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	33 325	21 333
- dont parrainages		9 270
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	672 788	528 631
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	49 518	22 926
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	2 655	5 635
TOTAL I	1 426 127	1 156 870
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	427 203	255 279
Aides financières	308 565	162 231
Impôts, taxes et versements assimilés	31 553	23 097
Salaires et traitements	404 739	348 974
Charges sociales	155 994	138 542
Dotations aux amortissements et dépréciations	36 085	34 530
Dotations aux provisions		3 464
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	30 295	34 378
TOTAL II	1 394 433	1 000 496
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	31 694	156 375
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 530	1 697
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	7 500	4 500
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	9 030	6 197
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	9 030	6 197
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	40 724	162 572


Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	140 870	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	62 000	279 994
TOTAL V	202 870	279 994
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	100 856	19 079
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		22 000
TOTAL VI	100 856	41 079
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	102 014	238 915
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	4
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 638 027	1 443 062
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 495 297	1 041 579
EXCÉDENT OU DÉFICIT	142 730	401 483

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		



Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sociaux de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 3 247 223 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 142 730 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Description

La CPME a pour objet :

- De promouvoir, défendre et représenter les intérêts économiques et moraux de ses adhérents en concertation avec ces derniers et de leur apporter tous renseignements, indications, consignes et directives relatifs à leurs intérêts
- Plus particulièrement, d'assurer en tant que telle (et/ou par ses membres - ou au nom de la CPME Nationale lorsque les textes le spécifient) l'ensemble des mandats représentatifs patronaux attribués aux TPE, PME ou aux PMI au titre de l'Industrie, du Commerce, des Prestataires de Services et de l'Artisanat, le tout dans le respect des dispositions de l'article 22 des Statuts nationaux
- De renseigner la CPME Nationale sur les événements, les aspirations, les nécessités, les impératifs et les contraintes des entreprises de la Région et des départements
- Dans le cadre des orientations politiques définies par la CPME Nationale, de promouvoir le dialogue et la concertation avec les représentants des autres organisations professionnelles et interprofessionnelles, les Pouvoirs Publics, les Elus et les responsables socio-économiques de la Région et des départements

Les missions réalisées par la CPME sont :

- L'accompagnement quotidien des artisans, TPE, PME pour les aider à mieux connaître les règles à respecter, les opportunités à saisir et leur permettre au travers de rencontres conviviales, tout à la fois de rompre l'isolement du chef d'entreprise et de renforcer leur réseau professionnel
- D'être le partenaire social au niveau territorial
- D'être l'interlocuteur naturel des pouvoirs publics sur toutes les problématiques concernant les entreprises, les chefs d'entreprises et leurs salariés, présents sur le département

Les moyens mis en œuvre par la CPME sont :

- Des moyens humains
 - 10 salariés sur la région
 - 423 mandataires pour défendre les adhérents auprès des instances
- Des moyens matériels
 - Des locaux pour accueillir les adhérents, les former et les faire se rencontrer dans chaque région
 - Des avocats, conseils et consultants qui accompagnent les élus et mandataires dans la protection et la sauvegarde des intérêts des entreprises

Evènements postérieurs à la clôture

Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats auront une incidence sur l'économie mondiale.

Les comptes de l'association au 31 décembre 2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à ces opérations militaires.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| ● Logiciels | 1 à 3 ans, |
| ● Constructions | 20 à 30 ans, |
| ● Agencements et aménagements | 5 à 20 ans, |
| ● Matériel de bureau et informatique | 3 à 10 ans, |
| ● Mobilier | 4 à 10 ans. |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir :

- AGFPN Gestion des Mandats : 172 700 €
- AGFPN Promotion du Dialogue Social : 80 000 €
- Semaine du logement : 32 000 €
- Dev Emploi : 75 000 €
- Santé : 40 500 €

Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques concernent les litiges relatifs aux salariés. A la clôture de l'exercice, elles s'élèvent à 22 000 €.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est composé d'indemnités de rupture et de régularisations des exercices antérieurs.

Engagements de départ à la retraite

L'indemnité de départ en retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 5 121 €. Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 0.98 %
- Taux de turnover : turnover faible
- Taux de charges sociales : 40%
- Age de départ volontaire à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 6 555 jours, répartie comme suit :

- Administration CPME : 307 jours
- Vie associative : 252 jours
- Mandats extérieurs : 5 996 jours

La CPME se trouve dans l'impossibilité de valoriser ces heures. Les bénévoles sont des chefs d'entreprises, l'application d'un taux horaire ne saurait être pertinente.



Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	37 541		15 520
TOTAL	37 541		15 520
Terrains	300 000		
Constructions :	1 218 216		
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions	45 552		
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	15 490		
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	101 741		3 344
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	1 681 000		3 344
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés	50		
Prêts et autres immobilisations financières	97 856		707
TOTAL	97 906		707
TOTAL GÉNÉRAL	1 816 448		19 571

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			53 061	
TOTAL			53 061	
Terrains			300 000	
Constructions :			1 218 216	
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.			45 552	
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers			15 490	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			105 086	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL			1 684 345	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés			50	
Prêts et autres immobilisations financières	31 248		67 315	
TOTAL	31 248		67 365	
TOTAL GÉNÉRAL	31 248		1 804 771	



Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 641	2 766		35 407
TOTAL	32 641	2 766		35 407
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	240 162 44 976 12 699 81 866	20 302 83 1 195 11 738		260 464 45 058 13 894 93 604
TOTAL	379 703	33 318		413 021
TOTAL GÉNÉRAL	412 344	36 085		448 428

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES				REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				



Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges	84 000		62 000	22 000
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	13 938		8 817	5 121
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	97 938		70 817	27 121

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières	26 500		7 500	19 000
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	26 500		7 500	19 000
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	124 438		78 317	46 121
- D'exploitation			8 817	
Dont dotations et reprises : - Financières			7 500	
- Exceptionnelles			62 000	



Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	67 315		67 315
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	21 299	21 299	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	400 200	400 200	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	9 174	9 174	
Charges constatées d'avance	21 523	21 523	
TOTAL	519 510	452 195	67 315

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	277 317	277 317		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	28 518	28 518		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	53 854	53 854		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	11 356	11 356		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	46 500	46 500		
TOTAL	417 546	417 546		



Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	31/12/2020
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	46 500	
TOTAL	46 500	

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	31/12/2020
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	21 523	20 322
TOTAL	21 523	20 322

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	243 427	245 742
Dettes fiscales et sociales	45 010	40 621
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	288 436	286 363

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	31/12/2020
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts	3 637	
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	9 030	8 520
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	12 667	8 520

 **Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice**

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics					452 027	452 027
Subventions d'exploitation			68 111		152 650	220 761
Subventions d'investissement						
TOTAL			68 111		604 677	672 788

 **Honoraires des commissaires aux comptes**

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	19 332
Conseils et prestations de services	
TOTAL	19 332

 **Effectif moyen**

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	2	
TOTAL	10	



Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 120 474				1 120 474
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	1 137 870	401 483			1 539 353
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	401 483	-401 483	142 730		142 730
Situation nette	2 659 826		142 730		2 802 556
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	2 659 826		142 730		2 802 556



C P M E PARIS ILE DE FRANCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINES

Exercice clos le 31 décembre 2021

Groupe indépendant d'audit et de conseil

105, av. Raymond Poincaré - CS 81691 - 75116 Paris Cedex 16
Tél. +33 1 45 00 76 00 - Fax. +33 1 45 00 40 10
T.V.A. FR 45 347 496 788

Membre de UHY International, réseau de
cabinets indépendants d'audit et de conseil



www.gva.fr - info@gva.fr

GVA AUDIT SAS - Société par actions simplifiée de Commissariat aux
Comptes inscrite à la Compagnie de Paris au capital de 50 000 €. Siret 347 496 788 00022 - NAF 6920 Z



Membre Indépendant
du Groupement Différence

Certifié ISO 9001
Version 2015

C P M E PARIS ILE DE FRANCE

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

**19 rue l'Amiral d'Estaing
75 116 PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINES

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux adhérents de la CPME PARIS ILE DE FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de la CPME PARIS ILE DE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

Groupe indépendant d'audit et de conseil

105, av. Raymond Poincaré - CS 81691 - 75116 Paris Cedex 16
Tél. +33 1 45 00 76 00 - Fax. +33 1 45 00 40 10
T.V.A. FR 45 347 496 788

Membre de UHY International, réseau de
cabinets indépendants d'audit et de conseil



www.gva.fr - info@gva.fr

GVA AUDIT SAS - Société par actions simplifiée de Commissariat aux
Comptes inscrite à la Compagnie de Paris au capital de 50 000 €. Siret 347 496 788 00022 - NAF 6920 Z



Membre Indépendant
du Groupement Différence

Certifié ISO 9001
Version 2015

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

Covid 19

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne :

Contributions Volontaires en Nature

La note de l'annexe des comptes combinés relative aux Contributions Volontaires en Nature précise l'évaluation faite par l'entité sur son périmètre combiné. Les informations ainsi portées ne concernent que le bénévolat et les mises à disposition de personnes des entités du périmètre de combinaison. Conformément à la mention de l'annexe, toutes les entités du périmètre n'ont pas transmises de façon exhaustive leurs données à l'effet de présenter cette information combinée, en conséquence l'information communiquée n'est pas complète.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport d'activité et financier du Président et du Trésorier

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport d'activité et financier du Président et du Trésorier.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes combinés

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par votre Président sur proposition du Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle;
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de combinaison, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes combinés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes combinés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

La date du présent rapport est celle de la fin des travaux de contrôle que nous avons mis en œuvre

Paris, le 25 Mai 2022

Le Commissaire aux Comptes

GVA AUDIT


Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Au 31/12/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	67 391	49 737	17 654	6 532
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	300 000		300 000	300 000
Constructions	1 341 839	370 380	971 459	992 606
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	264 072	233 929	30 143	39 035
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 734		3 734	3 734
Autres titres immobilisés	165		165	165
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 305		6 305	6 065
TOTAL I	1 983 506	654 046	1 329 460	1 348 137
Comptes de liaison	II			
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	72 980		72 980	22 143
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	425 163		425 163	323 670
Valeurs mobilières de placement	6 979	428	6 551	6 979
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 216 778		2 216 778	2 092 506
Charges constatées d'avance	26 731		26 731	28 943
TOTAL III	2 748 631	428	2 748 203	2 474 242
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Écarts de conversion actif	VI			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	4 732 138	654 474	4 077 663	3 822 379


Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2021	31/12/2020
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 120 474	1 120 474
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	387 735	407 545
Réserves pour projet de l'entité	1 664 068	1 314 435
Autres réserves		
Report à nouveau	135 685	82 095
Excédent ou déficit de l'exercice	277 916	383 413
Situation nette	3 585 878	3 307 962
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	3 585 878	3 307 962
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques	22 000	99 147
Provisions pour charges	5 121	13 938
TOTAL IV	27 121	113 085
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	149 417	193 343
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	156 659	156 941
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 728	4 505
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	149 861	46 542
TOTAL V	464 665	401 331
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	4 077 663	3 822 379


Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation		
Cotisations	1 392 989	1 317 859
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		41 702
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	70 216	55 235
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	765 695	572 559
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	39 641	22 006
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	2 674	6 654
TOTAL I	2 271 215	2 016 015
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		39 114
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	964 291	746 134
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	38 704	32 215
Salaires et traitements	737 652	702 788
Charges sociales	265 640	262 954
Dotations aux amortissements et dépréciations	44 882	44 719
Dotations aux provisions		3 464
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	30 548	34 702
TOTAL II	2 081 718	1 866 088
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	189 497	149 927
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 481	3 999
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		213
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	2 481	4 211
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	428	
Intérêts et charges assimilées	111	1 222
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	539	1 222
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 942	2 990
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	191 439	152 916


Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	97 624	4 467
Sur opérations en capital	690	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	77 147	279 994
TOTAL V	175 461	284 461
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	87 806	31 961
Sur opérations en capital	1 171	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		22 000
TOTAL VI	88 977	53 961
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	86 485	230 501
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	4
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 449 157	2 304 688
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 171 242	1 921 275
EXCÉDENT OU DÉFICIT	277 916	383 413

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		



Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels combinés de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 4 077 663 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 277 916 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels combinés ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Description

La CPME a pour objet :

- De promouvoir, défendre et représenter les intérêts économiques et moraux de ses adhérents en concertation avec ces derniers et de leur apporter tous renseignements, indications, consignes et directives relatifs à leurs intérêts
- Plus particulièrement, d'assurer en tant que telle (et/ou par ses membres - ou au nom de la CPME Nationale lorsque les textes le spécifient) l'ensemble des mandats représentatifs patronaux attribués aux TPE, PME ou aux PMI au titre de l'Industrie, du Commerce, des Prestataires de Services et de l'Artisanat, le tout dans le respect des dispositions de l'article 22 des Statuts nationaux
- De renseigner la CPME Nationale sur les événements, les aspirations, les nécessités, les impératifs et les contraintes des entreprises de la Région et des départements
- Dans le cadre des orientations politiques définies par la CPME Nationale, de promouvoir le dialogue et la concertation avec les représentants des autres organisations professionnelles et interprofessionnelles, les Pouvoirs Publics, les Elus et les responsables socio-économiques de la Région et des départements

Les missions réalisées par la CPME sont :

- L'accompagnement quotidien des artisans, TPE, PME pour les aider à mieux connaître les règles à respecter, les opportunités à saisir et leur permettre au travers de rencontres conviviales, tout à la fois de rompre l'isolement du chef d'entreprise et de renforcer leur réseau professionnel
- D'être le partenaire social au niveau territorial
- D'être l'interlocuteur naturel des pouvoirs publics sur toutes les problématiques concernant les entreprises, les chefs d'entreprises et leurs salariés, présents sur le département

Les moyens mis en œuvre par la CPME sont :

- Des moyens humains
 - 22 salariés sur la région
 - des mandataires pour défendre les adhérents auprès des instances
- Des moyens matériels
 - Des locaux pour accueillir les adhérents, les former et les faire se rencontrer dans chaque région
 - Des avocats, conseillers et consultants qui accompagnent les élus et mandataires dans la protection et la sauvegarde des intérêts des entreprises

Périmètre de combinaison

Les comptes ont été établis conformément au périmètre de combinaison défini par les conventions de combinaison signées en date du 15 février 2019 et du 18 février 2021 pour la CPME Hauts de Seine.

Ainsi, le périmètre de combinaison se compose de :

- CPME Paris Ile de France
- CPME 77
- CPME 78
- CPME 91
- CPME 92
- CPME 93
- CPME 94
- CPME 95

Crise sanitaire

La CPME constate que la crise sanitaire a un impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats auront une incidence sur l'économie mondiale.

Les comptes de l'association au 31 décembre 2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à ces opérations militaires.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| ● Logiciels | 1 à 3 ans, |
| ● Constructions | 20 à 30 ans, |
| ● Agencements et aménagements | 5 à 20 ans, |
| ● Mobilier de bureau et informatique | 3 à 10 ans, |
| ● Mobilier | 4 à 10 ans. |

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Prêts accordés

Le prêt de 120 000 € avait été accordé en 2014 par la CPME Ile de France à la CPME Hauts de Seine. Un remboursement a été reçu pour 17 148 € et des intérêts reçus pour 342 €.

Parallèlement, la CPME Hauts de Seine s'est vu accorder un prêt de 40 000 € en 2016. Un remboursement a été perçu pour 7 500 € et des intérêts provisionnés pour 2 444 €.

Le 25 février 2019, la CPME Paris Ile de France a accordé un prêt de 40 000 € à la CPME 77. Un remboursement a été perçu pour 6 600 € et des intérêts provisionnés pour 1 193 €.

Les fonds nécessaires à l'octroi de ces prêts ont été prélevés sur les fonds propres de la CPME Paris Ile de France.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir :

- AGFPN Gestion des Mandats : 172 700 €
- AGFPN Promotion du Dialogue Social : 80 000 €
- Semaine du Logement : 32 000 €
- Dev Emploi : 75 000 €
- Santé : 40 500 €

Provision pour risques et charges

La provision pour risques concernent les litiges relatifs aux salariés. A la clôture de l'exercice, elle s'élève à 22 000 €.

Une provision pour charges concernent les indemnités de fin de carrière de la CPME Paris Ile de France. A la clôture de l'exercice, elles s'élèvent à 5 121 €.

Engagements de départ à la retraite

Seule la provision pour les indemnités de départ à la retraite de la CPME Paris Ile de France a été comptabilisée en 2021.

La CPME 77 a valorisé les indemnités de départ à la retraite mais ne les a pas comptabilisées. Les autres départements n'ont rien communiqué à ce titre.

Le montant de la provision combinée pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à :
- 5 121 € pour la CPME Paris Ile de France
- 11 000 € pour la CPME 77

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 20 581 jours, répartie comme suit :

- Administration CPME : 3 195 jours
- Vie associative : 982 jours
- Mandats extérieurs : 16 404 jours

La CPME se trouve dans l'impossibilité de valoriser ces heures. Les bénévoles sont des chefs d'entreprise, l'application d'un taux horaire ne saurait être pertinente.



Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	51 871		15 520
TOTAL	51 871		15 520
Terrains	300 000		
Constructions :	1 341 839		
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	253 956		11 616
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	1 895 795		11 616
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :	3 734		
- Participations			
- Titres immobilisés	165		
Prêts et autres immobilisations financières	6 065		750
TOTAL	9 964		750
TOTAL GÉNÉRAL	1 957 630		27 886

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			67 391	
TOTAL			67 391	
Terrains			300 000	
Constructions :			1 341 839	
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers		1 500	264 072	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL		1 500	1 905 911	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :			3 734	
- Participations				
- Titres immobilisés			165	
Prêts et autres immobilisations financières		510	6 305	
TOTAL		510	10 204	
TOTAL GÉNÉRAL		2 010	1 983 506	


Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 339	4 398		49 737
TOTAL	45 339	4 398		49 737
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	349 233 214 921	21 147 19 337	329	370 380 233 929
TOTAL	564 154	40 484	329	604 309
TOTAL GÉNÉRAL	609 493	44 882	329	654 046

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES				REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				



Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges	99 147		77 147	22 000
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	13 938		8 817	5 121
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	113 085		85 964	27 121

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation		428		428
TOTAL III		428		428
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	113 085	428	85 964	27 549
- D'exploitation			8 817	
Dont dotations et reprises : - Financières		428		
- Exceptionnelles			77 147	



Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 305		6 305
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	72 980	72 980	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-1 157	-1 157	
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	400 200	400 200	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	26 120	26 120	
Charges constatées d'avance	26 731	26 731	
TOTAL	531 179	524 874	6 305

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	149 417	149 417		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	58 727	58 727		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	84 487	84 487		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	13 445	13 445		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	8 728	8 728		
Produits constatés d'avance	149 861	149 861		
TOTAL	464 665	464 665		



Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	31/12/2020
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	149 861	46 542
TOTAL	149 861	46 542

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	31/12/2020
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	26 731	28 943
TOTAL	26 731	28 943

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 900	74 186
Dettes fiscales et sociales	85 216	79 407
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	143 116	153 593

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	31/12/2020
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	13 600	4 650
Autres créances	24 511	12 429
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	38 111	17 079

Les subventions à recevoir s'élèvent à 400 200 € au 31 décembre 2021. Elles s'élevaient à 301 513 € au 31 décembre 2020.

 **Effectif moyen**

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	14	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	22	



Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 120 474				1 120 474
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	1 721 980	329 823			2 051 803
Report à nouveau	82 095	53 590			135 685
Excédent ou déficit de l'exercice	383 413	-383 413	277 916		277 916
Situation nette	3 307 962		277 916		3 585 878
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	3 307 962		277 916		3 585 878